

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1110  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Votre référence :

Notre référence : 1603 073

29 juin 2016

**OBJET :** ***Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant les boucliers utilisés lors d'interventions policières.***

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 31 mars 2016, visant à obtenir tout document concernant les boucliers utilisés lors d'interventions policières, notamment:

1. *La liste complète des différents types de boucliers utilisés par les policiers de la Sûreté ;*

En matière de contrôle de foule, les policiers de la Sûreté du Québec utilisent le bouclier en plastique qui leur sert à se protéger lorsqu'ils sont soumis à des projections diverses provenant de la foule. Cette forme de bouclier peut être aussi utilisée à la création d'un corridor de sécurité afin de favoriser l'écoulement d'un attroupement en voie de dispersion.

Quant au bouclier balistique, ce modèle est destiné uniquement à protéger les membres du groupe tactique d'intervention (GTI) en cas de tirs provenant d'armes lourdes lors d'une perquisition, d'une prise d'otage ou autres interventions à haut risque.

2. *Toutes les politiques, procédures, directives ou modes de fonctionnement de la Sûreté relativement à l'utilisation de ces deux types de boucliers;*

En ce qui a trait au bouclier en plastique, nous vous transmettons ci-joint un document relatif à son utilisation par les services d'urgence. Cependant, nous ne pouvons vous transmettre certains passages de cette formation puisqu'elle est destinée à l'usage exclusif des policiers en plus de s'inscrire dans la mission de la Sûreté du Québec de maintenir l'ordre, de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'accès*. Plus précisément, la divulgation de certaines parties de cette formation serait susceptible de révéler un programme ou un plan d'action au sens de l'article 28(3) de la *Loi sur l'accès*.

De plus, cette formation décrit les techniques de défense à privilégier, la façon d'agir et de réagir en fonction de l'intervention policière ainsi que la manière la plus appropriée de se servir de ces types de boucliers et l'article 29 de la *Loi sur l'accès* prévoit que nous devons refuser de donner

communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

Pour ce qui est du bouclier balistique, il fait partie de la panoplie d'équipements nécessaires à l'accomplissement du travail policier et son utilisation n'est pas encadrée par une politique, procédure, directive ou mode de fonctionnement propre à la Sûreté.

3. *Tout document portant sur l'achat ou des demandes d'achats de ces deux types de boucliers;*

Nous vous transmettons ci-joint un document portant sur l'achat de boucliers en plastiques (FOO134151). Toutefois, puisque les boucliers balistiques ne sont utilisés que pour la protection individuelle des policiers, divulguer la description de ce produit donnerait des avantages à un individu qui commet des actes criminels, lui permettant de connaître les avantages et les failles d'un dispositif de sécurité de la Sûreté du Québec (article 29 de la *Loi sur l'accès*).

4. *Tout document d'analyse ou étude relative à l'utilisation de ces types de boucliers lors d'interventions policières, notamment auprès de personnes en crise;*

La Sûreté du Québec ne détient aucune étude concernant les interventions auprès de personnes en crise portant sur l'utilisation de ces types de boucliers (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, la liste de ces articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé  
GUY LÉGER, CAPITAINE

Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

# Bloc 5– partie 1

## Utilisation du bâton de 36 pouces et du bouclier

### 🎯 Objectifs

- Utiliser les méthodes de transport du bâton et du bouclier
- Exécuter des déplacements avec le bâton et le bouclier
- Développer sa dextérité dans l'exécution des techniques suivantes :
  - techniques de poussée et de frappe
  - techniques de garde et de contrôle
  - techniques de blocage
- Choisir et utiliser les techniques en fonction de la situation
- Reconnaître les conséquences physiologiques de l'utilisation du bâton sur les zones d'impact
- Exécuter les commandements et les signaux de contrôle de foule lors de manœuvres avec un bâton et/ou un bouclier

Durée : 3 h 00 (9 h 00 – 12 h 00)

### Activité pédagogique

- Alternance théorie et pratique diffusée par les moniteurs en intervention physique

### Matériel

- Local et terrain approprié
- Salopettes d'entraînement
- Gants de protection, casques, bâtons de 36 po et boucliers
- Coussins selon le nombre de participants (1 pour 2)

COCHER	
<input type="checkbox"/> COMMANDE LOCALE:	17 CL-
<input type="checkbox"/> DEMANDE DE LIVRAISON:	16 DL-
<input type="checkbox"/> ENGAGEMENT GLOBAL:	25 Q-
aux conditions du contrat ouvert (numéro) ou de l'offre permanente:	

## F00134151

Pages 1

Date de rédaction: 2012/10/29

<b>FOURNISSEUR</b> ELECTRONIQUE SECURITE THOMAS 4169 BOUL. DECARIE MONTRÉAL, Québec, H4A 3J8	Région Administrative 1 7 13 2 8 14 3 9 15 4 10 16 5 11 HQ 6 12 HC	<b>ADRESSE DE LIVRAISON</b> SÛRETÉ DU QUÉBEC 1700, rue Fullum Montréal, Québec, H2K 3M8	Région Administrative 1 7 13 2 8 14 3 9 15 4 10 16 5 11 HQ 6 12 HC
Aucune modification à cette commande locale (CL) ou à cette demande de livraison (DL) ne peut être faite sans l'approbation de l'acquéreur. Le numéro de commandes doit apparaître sur les emballages, les factures, les connaissements, les feuilles d'expédition et de livraison		<b>ACQUÉREUR</b> SÛRETÉ DU QUÉBEC Service de la gestion des fournitures 1701, rue Parthenais, local SS.61 Montréal, Québec, H2K 3S7	
Le fournisseur est tenu de fournir en français l'étiquetage, la facturation, la documentation, le mode d'emploi, l'emballage, le certificat de garantie relatif à un bien et doit satisfaire à toutes autres exigences linguistiques spécifiées au présent document dans le cas d'une CL ou au contrat ouvert ou à une offre permanente dans le cas d'une DL		ENVOYER L'ORIGINAL ET 2 COPIES DE LA FACTURE A	
Pour renseignements s'adresser à: Nom: M. Trudeau T(514) 596-3596 F(514) 590-5031			

**DÉCLARATION AUX FINS DE L'EXEMPTION DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC ET DE LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES:** Ceci certifie que les biens ou services désignés sont commandés ou achetés avec les deniers de la Couronne par l'acquéreur pour son utilisation propre et que, conséquemment, ils ne sont pas assujettis à la taxe de vente du Québec (TVQ) ni à la taxe sur les produits et services (TPS).

ARTICLE	QUANTITÉ	DESCRIPTION	UNITÉ DE MESURE	PRIX UNITAIRE NET	TOTAL NET
8415-4-99-010	110	Bouclier transparent pour contrôle de foule, Premier Crown modèle 3100 P	UNI	92.85000	10213.50
8415-4-99-012	20	Sangle en velcro longue pour bouclier transparent de contrôle de foule	UNI	25.00000	500.00
tel que sur la soumission ci-jointe					
transport inclus, sans taxe					
SAGIR					
DA 390148468 ( annulée )					
DA_2 390152289 ( expirée )					
DA_3 390153017					
BC 390735488					
REC 67453 , # 51745, "fsr" 10713.50 \$ ( sans taxes ) , m.t. 2013-05-08					

Date de livraison 2013/03/29 ou avant	F.A.B.	Le certificat d'exemption de la TPS et de la TVQ ne s'applique pas	TPS	0.00
Conditions	Destination	lorsque l'acquéreur inscrit ci-contre le montant de la TPS et de la TVQ	TVQ	0.00

Code Trans	Min/org	Ex.	Préf	Numéro d'engagement		Centre Resp	Pro.	Élé. pro.	C.C.	Cat.	Sous Cat.	S.-S. Cat.	Statistique	Infra-Structure	Montant
230	390	13	.F.	134151		5311	02	02	1	07	84	15			<b>10 713.50</b>
						5311	02		1	07	84	15			

Date	Numéro du fournisseur	Code Statut	Engagement antérieur	Date de livraison	Conditions de paiement	GR	CL	CT
An Ms Jr		B tut	Préf. Numéro Suff.	An Ms Jr	% jours			
	00079830							

MINISTÈRE OU ORGANISME - Division/District/Service/Direction		MINISTÈRE OU ORGANISME - Responsable de l'approvisionnement	
Fonctionnaire autorisé	Date	Signature	Date
MINISTÈRE OU ORGANISME - Demande d'imputation d'engagement		CONTRÔLEUR DES FINANCES - Certificat d'imputation et de disponibilité budgétaire	
Fonctionnaire autorisé	Date	Signature	Date

Fournisseur